

## La rhétorique au XVII<sup>e</sup> siècle : un règne contesté

Sophie Conte

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/ml/373>

DOI : 10.4000/ml.373

ISSN : 2274-0511

**Éditeur**

Association Modèles linguistiques

**Édition imprimée**

Date de publication : 31 octobre 2008

Pagination : 111-130

**Référence électronique**

Sophie Conte, « La rhétorique au XVII<sup>e</sup> siècle : un règne contesté », *Modèles linguistiques* [En ligne], 58 | 2008, mis en ligne le 11 septembre 2013, consulté le 01 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ml/373> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ml.373>

---

## La rhétorique au XVII<sup>e</sup> siècle : un règne contesté

---

Sophie Conte

Trente ans après la création de la *Société Internationale d'Histoire de la Rhétorique* (ISHR), nous nous proposons de cheminer au cœur des travaux marquants de ces dernières années, en privilégiant le XVII<sup>e</sup> siècle français<sup>1</sup>. Notre objectif est double : cerner l'objet rhétorique en son siècle, et dégager ce qui fait l'essence de cet art. Il est aisé de mesurer le chemin parcouru par la recherche en comparant, au sein de la revue XVII<sup>e</sup> siècle, les promesses comprises dans les « Points de vue sur la rhétorique » (1968) et le bilan de « Trente ans de recherches rhétoriques » (2007)<sup>2</sup>. L'ample *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne (1450-1950)* dirigée par Marc Fumaroli offre le panorama le plus complet sur notre période et donne de larges perspectives<sup>3</sup>. Si la rhétorique constitue rarement l'objet unique des travaux actuels, elle est en revanche fréquemment convoquée pour éclairer les études sur la littérature ou les arts<sup>4</sup>.

Grâce à l'œuvre de la Renaissance, qui avait retrouvé l'Antiquité dans sa splendeur et sa diversité, la rhétorique, adaptée aux problématiques du temps, formait les esprits : mode de pensée, elle était devenue la clef à partir de laquelle on interrogeait le monde et elle régnait — pour longtemps — dans le système éducatif. L'enseignement dispensé dans les collèges jésuites, fidèle à l'esprit humaniste, suivait le programme consigné en 1599 dans la *Ratio Studiorum*, dont les principes se trouvent dans l'*Institution oratoire* de Quintilien. L'histoire de la pédagogie au XVII<sup>e</sup>

- 
1. Précisons en préambule que notre parcours ne sera pas exhaustif : nous espérons que les travaux retenus ici conduiront à leur tour aux références qui les ont nourris. Nous ne donnerons pas de bibliographie des traités de rhétorique du XVII<sup>e</sup> siècle, et renvoyons à des travaux existants (P. Kuentz, XVII<sup>e</sup> siècle 1968, p. 133-140 ; Beugnot 1996<sup>1</sup> ; Green – Murphy 2006). On pourra aussi consulter : Nativel 1997 ; Nativel 2006.
  2. Dans l'intervalle, cette revue a consacré plusieurs numéros thématiques à la rhétorique (XVII<sup>e</sup> siècle 1981 ; 1986 ; 1995). Un colloque organisé par L. Pernot en 1997 faisait le bilan de vingt ans d'études rhétoriques en France (Pernot 2002).
  3. Fumaroli 1999. Signalons aussi Davidson 1965 ; Florescu 1982.
  4. Kibédi-Varga 1970 ; Fumaroli 1977 ; *Langue française* 1988 ; Fumaroli 1990 ; Wentzlaff-Eggebert 1991 ; Mortgat-Méchoulan 1992 ; Kapp 1993 ; Michel 1994.

siècle qui voit se développer, à côté des réseaux de collèges jésuites, les établissements des oratoriens, est un chemin bien tracé depuis de longues années<sup>5</sup>. Formant les élites, la rhétorique joue un rôle social déterminant. L'exercice de la parole étant lié à la vie en société, plus qu'un art d'écrire ou de penser, elle engage ou reflète un art de vivre, contribuant à modeler les comportements. À l'idéal de l'orateur qui était au cœur de la pensée cicéronienne, la Renaissance italienne a en effet substitué celui du courtisan, bientôt relayé en France par la figure de l'honnête homme<sup>6</sup>.

« Âge de l'éloquence », selon l'expression de Marc Fumaroli, le XVII<sup>e</sup> siècle est le moment où la *res literaria* se mue en littérature, prélude à la réorganisation des savoirs au siècle suivant, qui voit naître les sciences humaines et la littérature proprement dite<sup>7</sup>. La rhétorique est omniprésente, mais elle voit son « empire » se démanteler au cours du siècle. Le passage de l'humanisme au classicisme suscite des interrogations sur l'héritage antique en général et la langue latine en particulier. Si les débats sur le meilleur style – latin – contribuent à l'émergence de la prose française, la science et la philosophie se liguent pour discréditer l'héritage aristotélicien, emportant par là même le rôle d'art de penser que comportait la rhétorique. Initialement apanage des magistrats et de l'Église, cette dernière investit la nouvelle société « littéraire » des salons. Elle subit de profondes mutations, dans le sens d'un affaiblissement de l'invention au profit de l'élocution, vers une « rhétorique restreinte », selon l'expression de Gérard Genette.

La situation de l'art oratoire au début du XVII<sup>e</sup> siècle présente des similitudes avec celle de l'époque impériale dans l'Antiquité romaine. Le renforcement du pouvoir royal restreint les effets de l'éloquence délibérative, après une période de guerres civiles où l'éloquence de combat faisait rage. Ainsi, le traité *De l'éloquence française* (1595) de Guillaume Du Vair, conçu pour être le manifeste de la grande éloquence délibérative, « formulait un programme qui n'était pas destiné à se réaliser »<sup>8</sup>. Le milieu parlementaire parisien, sévère et érudit, déplore la « corruption de l'éloquence » qu'il observe à la Cour, réminiscence du sentiment exprimé par Tacite dans le *Dialogue des orateurs*. D'abord sur la défensive, il finit par se rallier au projet de Richelieu, qui encourage à des fins politiques une réforme de la langue française, et se tourner vers les « Belles lettres ». L'éloquence parlementaire perd de son prestige, même si

---

5. Snyders 1965 ; Dainville 1978 ; Compère 1985 ; Compère-Chervel 1997. Voir aussi les articles de F. de Dainville (*XVII<sup>e</sup> siècle*, 1968, 19-43), D. Denis et E. Bury (*XVII<sup>e</sup> siècle*, 2007, 473 - 486 ; 487- 499).

6. Bury 1996. Sur les liens entre civilité et rhétorique, voir A. Pons, « La rhétorique des manières au XVI<sup>e</sup> siècle en Italie », Fumaroli 1999, p. 411-430.

7. Voir la contribution de G. Forestier et E. Bury à la *Littérature française : dynamique et histoire* (Forestier – Bury 2007). Les deux auteurs y mettent en perspective les différents enjeux de la « littérature » au XVII<sup>e</sup> siècle.

8. Starobinski 1986, p. 438.

de grands avocats comme l'académicien Olivier Patru illustrent encore le genre. L'éloquence épideictique domine le siècle, propice à la célébration et au spectacle : la vue soutient volontiers la parole ou rivalise avec elle<sup>9</sup>.

L'éloquence sacrée est particulièrement bien représentée en cette époque religieuse s'il en est, et nous ne saurions rendre compte ici de toutes ses manifestations<sup>10</sup>. Si l'histoire retient avant tout les pièces d'apparat, les formes de cette éloquence sont en réalité très variées<sup>11</sup>. Le début du siècle est marqué par l'esprit de la Contre-Réforme. Les jésuites, brillants prédicateurs mondains, parmi lesquels figurent des orateurs comme Louis Richeome, Pierre Coton et Etienne Binet, comptent également des érudits au Collège de Clermont<sup>12</sup>. La sophistique sacrée qu'ils illustrent d'abord a notamment pour théoriciens les savants Nicolas Caussin et Louis de Cressolles. Au sein de la Compagnie, les érudits comme Denis Petau et François Vavasseur réagissent contre cette éloquence généreuse, ce qui facilite le ralliement des jésuites à la cause du « classicisme ». Le débat sur la prédication évangélique, inspiré par la figure de Saint Vincent de Paul, parcourt le siècle. Au cœur de ce débat figure une question inhérente à la rhétorique sacrée, nourrie par les réflexions du Concile de Trente : la légitimité même de la rhétorique, art humain, au service du message divin et la part réservée à l'Esprit Saint dans cette entreprise. La risque est de privilégier les effets (c'est la tentation de la sophistique) au détriment de l'objectif de conversion des chrétiens. Ainsi, à la fin du siècle, les grands prédicateurs que sont Jacques-Bénigne Bossuet et Louis Bourdaloue, malgré tout leur talent, n'obtiennent pas toujours le résultat escompté, en raison du décalage de plus en plus marqué avec le public mondain<sup>13</sup>. La situation n'est pas inédite dans l'histoire de la rhétorique : il n'est qu'à lire les homélies de Jean Chrysostome, toujours prompt à dénoncer la légèreté de son auditoire, plus sensible aux charmes du discours qu'attentif à son contenu.

Afin d'appréhender les inflexions majeures que la rhétorique a subies au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, nous aurons tour à tour pour horizon la pensée, la langue, puis le corps de l'orateur. Nous envisagerons la confrontation de

---

9. Zoberman 1998 ; Panegyriques 1991.

10. Outre l'abbé Bremond, l'historien du « sentiment religieux » (Bremond 2006), voir Hennequin 1977 ; Bayley 1980. G. Ferreyrolles déplore que l'élan des études sur la rhétorique n'ait pas profité à l'éloquence sacrée du XVII<sup>e</sup> siècle (Ferreyrolles 2006). La thèse d'A. Régent-Susini, *Bossuet et la rhétorique de l'autorité*, soutenue en 2006 à l'Université de Paris IV-Sorbonne et dirigée par G. Ferreyrolles, est une étape pour combler ce manque.

11. Les débats théoriques furent très riches au XVI<sup>e</sup> siècle sur la question des genres oratoires sacrés. Voir à ce sujet J. O'Malley, « Content and Rhetorical Forms in Sixteenth-Century Treatises on Preaching » (O'Malley 1993).

12. Cette problématique est au cœur de *L'Âge de l'éloquence* (Fumaroli 1980).

13. Certains choisissent alors la retraite, particulièrement chère aux jansénistes (Beugnot 1996<sup>2</sup>).

la rhétorique avec la philosophie, qui concerne majoritairement l'invention, ainsi que la disposition et la mémoire ; les rapports qu'elle entretient avec la grammaire et la littérature, ce qui relève plutôt de l'élocution ; le ferment qu'elle constitue pour les autres arts du geste et du comportement que sont la civilité et le jeu de l'acteur, ce qui est le propre de l'action oratoire.

### 1. La rhétorique remise en cause par la science et la philosophie

Si la rhétorique est omniprésente au XVII<sup>e</sup> siècle, elle est battue en brèche, de façon de plus en plus radicale, par l'évolution des sciences et de la philosophie. Cette remise en cause touche en priorité l'invention, mais elle n'est pas sans effet sur d'autres parties de la rhétorique.

#### a) Les scientifiques et les philosophes face à la rhétorique

Au XVI<sup>e</sup> siècle, Pierre de la Ramée avait fait la part entre logique et rhétorique, limitant cette dernière à l'élocution et l'action oratoire. À la dialectique revenaient les trois autres parties, l'invention, la disposition et la mémoire. Cherchant à dévaloriser la science aristotélicienne, la révolution scientifique du XVII<sup>e</sup> siècle entend faire passer la dialectique, en tant que science formelle du raisonnement, pour une partie de la rhétorique, un art de parler et non de penser<sup>14</sup>.

Galilée, suivi par Descartes, critique l'usage que certains de ses contemporains font des textes d'Aristote, dans lesquels ils puisent comme dans une « véritable topique, complète et close, qui contient en soi tous les lieux de l'invention scientifique »<sup>15</sup>. Du point de vue de l'argumentation, Galilée, Bacon, puis Descartes remettent en question la logique aristotélicienne dont le formalisme est peu fécond. Le syllogisme aristotélicien a en effet davantage pour fonction d'exposer des résultats qu'il ne constitue une démarche scientifique de découverte. Galilée lui préfère une logique naturelle, plus propice à la pratique du raisonnement scientifique. Descartes préconise la méthode mathématique, basée sur l'intuition et la déduction, qu'il souhaite étendre à d'autres disciplines<sup>16</sup>.

Contrairement à Descartes qui disqualifie la rhétorique, Pascal la revisite et l'adapte à son usage<sup>17</sup>. Il condamne lui aussi la logique d'un point de vue méthodologique dans *l'Art de persuader*, et il refuse notamment le syllogisme démonstratif, mais il fait un usage fréquent du syllogisme réfutatif dans les *Pensées*. Il prône la simplicité, tant du point de

---

14. Hallyn 1987. Voir F. Hallyn, « Dialectique et rhétorique devant la « nouvelle science » du XVII<sup>e</sup> siècle », Fumaroli 1999, p. 601-628.

15. F. Hallyn, Fumaroli 1999, p. 606.

16. Sur Descartes : France 1972 ; Cahné 1980 ; Carr 1990.

17. Voir G. Declercq, « La rhétorique classique entre évidence et sublime (1650-1675) », Fumaroli 1999, p. 629-706. Sur Pascal et l'argumentation : Descotes 1993.

vue de la pensée que de l'expression. Animé du souci de plaire, il reformule l'art de persuader en sauvant la coutume et la vraisemblance<sup>18</sup>. Si Descartes s'adresse à l'homme de bon sens pour qui la vérité apparaît dans l'évidence, Pascal se préoccupe en effet d'un public plus large, qu'il convient de convertir à la vérité. Nous retrouvons ici ce qui distingue Platon et Aristote dans leur façon d'envisager la rhétorique : le premier la critique et lui préfère la rigueur du raisonnement dialectique, tandis que le second, tout aussi épris de philosophie, fait des concessions au plus grand nombre et rédige de ce fait la *Rhétorique*.

Volker Kapp note la coïncidence de la publication, en 1674, de *l'Art poétique* de Nicolas Boileau et de la *Recherche de la vérité* de Nicolas Malebranche<sup>19</sup>. L'oratorien nourrit une méfiance toute philosophique à l'égard du langage : il sépare nettement les mots et les choses, et oppose la pensée abstraite à l'imagination. Ses réserves quant à la parole atteignent même la théologie. Cartésien, Malebranche refuse la pensée analogique de la Renaissance qui raisonne en termes de symboles et d'images, discrédite qui touche également l'érudition philologique. Malgré ces réserves essentielles, il partage les critiques que les partisans de l'atticisme formulent contre l'esthétique baroque. Influencé par la doctrine de Malebranche et par le cartésianisme, l'oratorien Bernard Lamy rénove la rhétorique en l'orientant de l'invention vers l'élocution. Son traité, *La Rhétorique ou l'Art de parler*, fut publié en français et édité cinq fois de 1675 à 1715<sup>20</sup>.

Les rapports entre la rhétorique et la philosophie ont toujours été complexes. C'est ainsi que dans la deuxième moitié du siècle, Platon réapparaît dans la philosophie rhétorique, au service des belles lettres<sup>21</sup>. L'attitude des philosophes du XVII<sup>e</sup> siècle est au demeurant ambiguë, car leurs œuvres témoignent de ce qu'ils maîtrisent parfaitement l'outil rhétorique et n'hésitent pas à en faire usage pour diffuser leur pensée, malgré leurs allégations. D'un point de vue stylistique, ils rejoignent l'esprit du temps dans leur exigence d'une langue simple et claire.

#### **b) Lieux communs et citations**

Un déplacement s'était opéré au XVI<sup>e</sup> siècle dans l'invention. À côté du lieu commun antique, conçu comme un principe général permettant, dans l'argumentation, de dépasser le cas particulier, était apparu le lieu commun, dans l'acception la plus courante aujourd'hui, à savoir la citation, qui fit l'objet de recueils abondants de sources propres à être

---

18. Sur l'imagination et la coutume chez Pascal, voir Ferreyrolles 1995.

19. V. Kapp, « L'apogée de l'atticisme français ou l'éloquence qui se moque de la rhétorique (1675-1700) », Fumaroli 1999, p. 707-786. Voir aussi Wiel 2004.

20. Lamy 1998<sup>1</sup> ; Lamy 1998<sup>2</sup>.

21. Telle est la perspective suivie par Ch. Noille-Clauzade dans *L'Éloquence du Sage* (Noille-Clauzade 2004).

utilisées dans l'écriture<sup>22</sup>. Les recueils de lieux communs alimentent ce que Bernard Beugnot qualifie de « mémoire textuelle », fonds de références qui nourrissent l'invention littéraire<sup>23</sup>. La fin du siècle voit également le déclin de ces *Polyanthea*. Quant à la mémoire proprement dite, technique associée dès les débuts de la rhétorique à l'exercice oral de la parole, elle est de moins en moins sollicitée en dehors du cadre scolaire et si bien que la théorie n'en est guère renouvelée par rapport au siècle précédent<sup>24</sup>.

Pratique propre à l'humanisme philologique qui se plaît à exhiber les références empruntées aux anciens, la rhétorique des citations est progressivement remise en question au XVII<sup>e</sup> siècle, pour des raisons philosophiques et esthétiques. La révolution cartésienne induit en effet que chacun soit le garant de ses propres discours, ce qui met à distance l'argument d'autorité. Par ailleurs, le public mondain privilégie peu à peu l'allusion plutôt que la citation, établissant en principe qu'il ne faut pas faire étalage de ses connaissances. A la figure respectée de l'érudit humaniste qu'incarnent encore au début du siècle les magistrats ou les jésuites du Collège de Clermont, s'oppose plus tard dans la littérature satirique le type ridicule du pédant, signe que le rapport à l'érudition a changé. L'idéal est l'honnête homme, qui est cultivé mais ne fait pas montre de son savoir.

Cette attitude a des conséquences sur l'élocution. Peu à peu la sentence, « associée au lieu commun et perçue comme un corps étranger dans le texte », est abandonnée<sup>25</sup>. Cela est compensé par l'éclosion de nouvelles formes, les devises et les emblèmes. Le succès de ce genre, particulièrement développé par les jésuites, marque la présence de la pensée symbolique au XVII<sup>e</sup> siècle, qui n'est pas uniquement cartésien<sup>26</sup>. Les recueils de maximes relèvent aussi de cette esthétique brève, tout comme l'épigramme, en poésie<sup>27</sup>. À partir des années 1660, c'est au nom de l'« uniformité du style » et du naturel qu'on récuse les sentences.

### c) Les modèles

L'imitation des modèles est initialement un principe rhétorique lié à la pédagogie. Quintilien recommande de développer la mémoire, et propose

---

22. Goyet 1996 ; Kapp 1997 ; Moss 2002.

23. B. Beugnot a beaucoup étudié le champ de la mémoire et de l'invention, comme le montrent les articles réunis dans la section « Poétique et rhétorique de la *memoria* » de *La mémoire du texte* (Beugnot 1994). Voir aussi « Des Muses ouvrières : considérations sur les instruments de l'invention », Kapp 1993, p. 1-12, et « XVII<sup>e</sup> siècle et modernité : regards croisés sur intertextualité et réécriture », *XVII<sup>e</sup> siècle*, 2007, p. 445-455.

24. Sur les arts de mémoire au XVI<sup>e</sup> siècle : Yates 1987.

25. B. Beugnot, « La précéllence du style moyen (1625-1650) », Fumaroli 1999, p. 575.

26. Spica 1996 ; Vuilleumier-Laurens 2000.

27. Sur les formes brèves, voir Lafond 1984. Sur l'épigramme, voir Laurens 1989.

différents exercices, gradués selon le niveau d'étude, visant à inciter l'élève à imiter les grands auteurs dont il a appris des morceaux par cœur, ce qui nourrit tant l'invention que l'élocution. Cicéron et Quintilien sont de ce fait les théoriciens de l'imitation, au-delà du cadre strictement pédagogique. Cette question que la rhétorique et la poétique ont en partage fait l'objet de vifs débats à la Renaissance qui a l'esprit tourné vers les Anciens auprès desquels elle trouve des modèles incarnant la perfection.

La question du modèle comporte un enjeu littéraire concernant le génie (*ingenium*) propre de l'auteur. Cette préoccupation est au cœur de la Querelle des Anciens et des Modernes, dont l'esprit est à l'œuvre pendant tout le siècle. La Querelle ne saurait en effet se limiter aux débats qui opposèrent Charles Perrault et Nicolas Boileau dans les années 1680. Là encore, on retrouve l'influence du rationalisme cartésien, qui suggère que l'auteur devienne garant de lui-même et s'affranchisse des modèles. Perrault combine la notion de génie avec une conception du progrès dans le domaine des lettres. Ce n'est donc plus en fonction d'un modèle, garant de règles fixées une fois pour toutes, qu'il évalue la valeur d'un auteur, mais il préfère, lorsqu'il reconnaît le talent, en faire le nouveau garant des règles de son temps. Il libère ainsi le génie de la contrainte des règles<sup>28</sup>.

## 2. Le règne de l'élocution : rhétorique, grammaire et « littérature »

Gilles Declercq retrace en ces termes l'évolution de la rhétorique au XVII<sup>e</sup> siècle : « entre les savants traités latins du père Caussin et le méthodique et cartésien *Art de Parler* du Père Lamy, de la théorie des styles, traversée par l'esthétique du sublime, aux rationalistes *Parallèles* de Charles Perrault, le XVII<sup>e</sup> siècle embrasse de manière critique l'ensemble des valeurs constitutives de la rhétorique »<sup>29</sup>. Au cœur de ces valeurs, l'élocution conquiert progressivement la plus large place dans l'empire rhétorique. La question du style est intimement liée à celle de la langue, et suggère d'étudier les liens qu'entretient la rhétorique avec la grammaire, comme avec la moderne stylistique et la poétique<sup>30</sup>.

### a) La langue pour objet : grammaire et rhétorique

Si la norme de la langue relève de la grammaire, la révolution linguistique qui s'opère au XVII<sup>e</sup> siècle est à bien des égards le fruit de débats rhétoriques. Le premier XVII<sup>e</sup> siècle entend restaurer les lettres après les guerres de religion. Richelieu utilise l'arme du langage pour unir les deux noblesses, de robe et d'épée, les collèges jésuites et oratoriens étant l'instrument de cette politique. De même que la *res literaria* n'est pas

28. V. Kapp, Fumaroli 1999, p. 747-751.

29. *XVII<sup>e</sup> siècle* 1986, p. 218.

30. Sur rhétorique et stylistique : XVII<sup>e</sup> siècle 1986 ; sur rhétorique et poétique : XVII<sup>e</sup> siècle 1995 ; Kapp 2001. Voir aussi *Les langages au XVII<sup>e</sup> siècle* (Denis-Spica 2004).



la littérature, le travail d'élaboration de la langue n'est pas le fruit des seuls écrivains de profession, mais intéresse « tous les secteurs de l'élite du savoir et de la responsabilité »<sup>31</sup>. Les deux courants rhétoriques sur lesquels repose initialement ce travail sur la langue sont les jésuites et les magistrats gallicans qui ont en commun l'héritage philologique de la Renaissance. Le public mondain des salons remplace peu à peu les savants dans la « formation du goût classique », qui suit les critères de l'urbanité puis de la galanterie, à partir de 1660<sup>32</sup>. La continuité se lit dans le terme d'« atticisme », qui de cicéronien devient français : la langue française assimile l'héritage latin tout en affirmant son indépendance.

Les débats sur le meilleur style latin visent à arbitrer entre les deux esthétiques opposées de Sénèque et Cicéron<sup>33</sup>. Devancée dans cette réflexion par ses voisins européens pendant les guerres de religion, la France profite des acquis des autres pays pour élaborer une « Idée proprement française du style, l'atticisme classique ». Il s'agira de trouver un moyen terme : « Ce style, qui commence à prendre conscience de soi sous Richelieu, sera pour une large part un compromis entre la tentation italienne, orientée vers l'asianisme fleuri, et la tentation hispano-flamande, orientée vers l'atticisme épigrammatique de Lipse »<sup>34</sup>.

Jean-Louis Guez de Balzac initie la mutation d'une langue à l'autre : ayant pour modèles les Anciens et les Italiens, il a pour ambition de rivaliser avec eux dans le cadre d'une langue française nouvelle<sup>35</sup>. L'Académie française fondée en 1635 par Richelieu est le creuset de l'atticisme classique. Les pionniers des « Belles infidèles » y forgent la langue française notamment par la traduction des Anciens. En 1638, Nicolas Perrot d'Ablancourt, Louis Giry, Olivier Patru et Pierre Du Ryer, œuvrant sous le patronage de Valentin Conrart, publient une traduction des *Huit Oraisons* de Cicéron, qu'Emmanuel Bury présente comme le « manifeste pour la prose d'art française » qui fonde l'atticisme parisien<sup>36</sup>. Destinée à rendre Cicéron accessible à un large public, elle connaît un

---

31. Fumaroli 1980, p. 22.

32. Sur le goût classique : Zuber 1995 ; Chantalat 1992. Sur l'éclosion du classicisme : Zuber 1997.

33. Mouchel 1990.

34. Fumaroli 1980, p. 33. L'Italie et l'Espagne, dès avant notre période, développent des théories stylistiques appelées génériquement conceptismes, propres à l'esthétique baroque, contre laquelle va partiellement se constituer le « classicisme » français. Voir, outre la synthèse de F. Vuilleumier, « Les conceptismes », Fumaroli 1999, p. 517-537, Blanco 1992, et les préfaces des éditions suivantes : Gracián 1983, Tesauro 1992.

35. Sur Guez de Balzac : Balzac 1995 ; Zuber 1995 ; Jehasse 1977 ; Beugnot 1998 ; Bombart 2007.

36. E. Bury, « Traduction et classicisme », in Zuber 1995, p. 496 (postface).

véritable succès. Le genre historique, dont Cicéron avait fait la théorie dans ses traités de rhétorique, suscite lui aussi des débats stylistiques, à propos des auteurs anciens. La langue s'éprouve donc dans la traduction et la rivalité par rapport aux modèles<sup>37</sup>.

Vaugelas avait enregistré la langue en usage dans ses *Remarques sur la langue française* (1647)<sup>38</sup>. Le jésuite Dominique Bouhours, un des « Remarqueurs » qui ont œuvré dans la continuité de Vaugelas, se fie comme lui au « bon usage » de la Cour et des salons mais son attitude est plus volontariste. Auteur des *Remarques nouvelles sur la langue française* (1675), il entend affirmer la supériorité de la langue française par rapport à l'italien et l'espagnol, mais il la met surtout, à double titre, en rivalité avec le latin : « rivalité mimétique, au terme de laquelle le français revendique l'héritage du latin, c'est-à-dire se pose comme la nouvelle langue modèle ; rivalité polémique, selon laquelle l'ordre *naturel* de la syntaxe française lui assure une suprématie définitive »<sup>39</sup>. La notion d'« ordre naturel » réside dans l'idée que la langue française énonce les mots dans un ordre qui correspond à l'élaboration de la pensée. Selon Gilles Declercq, cette notion se déplace à ce moment-là de la rhétorique vers la grammaire. Aussi mythique que promise à un bel avenir, elle est également présente dans la *Grammaire* de Port-Royal<sup>40</sup>. Ainsi, jusqu'à la fin du siècle, la rhétorique reste au cœur de la réflexion sur la langue et son enseignement. L'ambiguïté entre ces deux domaines existe dès l'Antiquité. La grammaire est alors un préalable à l'étude de la rhétorique et n'est pas enseignée par la même personne. Les deux disciplines se rejoignent au sein de *l'elocutio*, dans l'intérêt pour la correction de la langue, première des quatre qualités du style énoncées par Cicéron (*latinitas, claritas, ornatus, decorum*). Mais elle est surtout développée par les grammairiens, d'autant plus que les rhéteurs la considèrent comme un acquis.

#### **b) L'évolution du style ou le sublime à l'œuvre**

Les débuts de l'époque impériale voient naître à Rome un étrange traité à l'auteur incertain, écrit en grec. Le *Traité du Sublime* du pseudo-Longin occupe une place à part, car à la différence des traités classiques qui embrassent les cinq parties de l'art oratoire, il se présente plutôt comme un essai, reposant sur l'analyse d'extraits d'auteurs latins et grecs. En marge de la théorie cicéronienne des trois styles, il propose une idée du sublime qui interroge en profondeur les mécanismes de la création littéraire.

Le concept de sublime, en tant qu'il permet de s'affranchir des modèles et des règles par trop contraignantes de la rhétorique classique,

37. Sur la traduction au XVII<sup>e</sup> siècle, voir Guellouz 1990.

38. Sur Vaugelas et les Remarqueurs, voir Caron 2004.

39. G. Declercq, Fumaroli 1999, p. 676.

40. Arnauld – Lancelot 1969 ; De Nardis 1995 ; Reguig-Naya 2007.

permet, de Balzac à Boileau, de faire évoluer la notion de style<sup>41</sup>. Artisan de la langue française, Balzac est le tenant du « style moyen » qui préfigure le classicisme<sup>42</sup>. Pour se démarquer de la rhétorique érudite de son temps, il défend l'idée d'un élan intérieur propre à l'orateur, propice à l'expression d'une manière toute personnelle, conception tout à fait conforme à la théorie du sublime. À partir de 1674, la traduction française du traité *Du sublime* par Boileau rend accessible à un large public une œuvre qui n'était cependant pas inconnue jusqu'alors et lui donne un retentissement qui aura des effets jusqu'au xvii<sup>e</sup> siècle<sup>43</sup>. Le classicisme y retrouve les principes qui sont les siens<sup>44</sup>.

Dominique Bouhours, en bon jésuite, défend la « rhétorique des peintures » qui comme toute pensée symbolique considère les mots comme le reflet des idées et des objets<sup>45</sup>. Lorsqu'il réagit contre la *Logique de Port-Royal* et contre les cartésiens dans *La Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit* (1687), il s'appuie sur le concept du sublime, moyen terme entre les deux excès que sont l'abstraction du cartésianisme et la profusion ornementale de la littérature baroque<sup>46</sup>.

### c) La « rhétorique intériorisée »

Le « style moyen » est selon l'expression de Bernard Beugnot le fruit d'une « rhétorique intériorisée », propre aux nouveaux genres qui se rattachent à l'esthétique de la conversation et de la lettre<sup>47</sup>. La conversation est un véritable art de vivre en usage dans les salons et régi par le souci de plaire, ce qu'expose par exemple le chevalier de Méré en 1677 dans trois essais (*Des agréments, De l'esprit, De la conversation*). Pratique mondaine, elle devient un genre littéraire, représenté notamment par les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* de Bouhours (1671)<sup>48</sup>. Le modèle sociologique nourrit le genre littéraire qui en reflète les valeurs, et suscite les critères stylistiques que sont la douceur, le naturel, lié à l'improvisation, le fameux « je ne sais quoi », ou encore la négligence aisée. Le *placere* (ou *delectare*) est au cœur de cette esthétique qui relègue au second rang les deux autres *officia oratoris* définis par Cicéron, le *docere* et le *movere*. Le souci de plaire, partagé par la société de l'époque, n'entraîne pas exclusivement pour autant la légèreté et le badinage : il est aussi un moyen d'aborder des

41. La bibliographie sur le sujet est riche. Voir notamment : RHLF 1986 ; Hache 2000.

42. Sur le « style moyen », voir B. Beugnot, Fumaroli 1999, p. 539-599.

43. Voir l'édition de la traduction de Boileau par F. Goyet (Longin 1995).

44. V. Kapp, Fumaroli 1999, p. 756-767.

45. Sur la « rhétorique des peintures » : Dekoninck 2005.

46. Arnauld – Nicole 1970 ; Arnauld – Nicole 1993 ; Bouhours 1988.

47. Strosetzki 1984 ; Fumaroli 1992 ; Pernot 1993 ; Fumaroli 1994b ; Bray-Strosetzki 1995 ; Denis 1997 ; Cazanave 2007. Voir aussi Fumaroli et alii 1996.

48. Bouhours 2003 ; G. Declercq, Fumaroli 1999, p. 666-673.

questions sérieuses. Ainsi, les conditions dans lesquelles on interroge le langage ont changé : le modèle de référence est désormais moins l'éloquence publique (à l'exception de la rhétorique sacrée), que le lieu des échanges sociaux que sont les salons. C'est cet art de la parole que régissent les théories de la conversation. Cicéron distinguait l'*oratio*, propre au discours public, et le *sermo*, langue de l'échange dans un cadre privé. La première correspondait au *De oratore*, le second au *De officiis*, traité de morale pratique à l'origine des traités de civilité. Le genre de la conversation a de même pour horizon l'honnête homme, qui est l'orateur accompli du XVII<sup>e</sup> siècle.

La lettre offre des aspects communs avec la conversation, dont elle constitue un mode d'expression à distance. La tradition rhétorique de l'art épistolaire, après les *artes dictaminis* du Moyen-Âge, est au cœur des débats stylistiques de la Renaissance dans lesquels Juste Lipse se démarque. Les préceptes sont nombreux et éprouvés. On n'en remarque pas moins un phénomène qui consiste à « interioriser » ces règles, qui resurgissent « naturellement », comme le montre l'exemple de Madame de Sévigné. Cette dernière cultive la « négligence » qui s'apparente au « naturel » ou à la « grâce ».

Au-delà de ces genres particuliers, s'impose à la fin du siècle, du côté des partisans de la rhétorique aussi bien que de leurs adversaires, s'impose l'idée d'une rhétorique « naturelle », visant à combattre le caractère artificiel induit par le respect trop strict des règles. Les premiers rapprochent l'art de la nature, les seconds jugent le recours à l'art superflu devant l'évidence de la vérité. La vision d'une éloquence naturelle favorise le déclin de la rhétorique humaniste<sup>49</sup>.

### 3. L'action oratoire et les arts du geste et de la voix

La théorie de l'Antiquité a été conçue dans la perspective d'une mise en œuvre orale du discours, préparée par la mémoire. L'action oratoire, traditionnellement divisée en voix et geste, est le prolongement naturel de l'élocution dont elle constitue l'aboutissement. Un des enjeux principaux de l'étude de l'action oratoire réside dans les rapports entre le discours écrit et sa manifestation orale, ce dernier aspect n'ayant pas été totalement éclipsé dans l'éloquence du XVII<sup>e</sup> siècle. Preuve en sont les *Vacationes autumnales* (1620) du jésuite Louis de Cressolles, traité écrit du seul point de vue de l'action oratoire et nourri de citations nombreuses, toutes empruntées à l'Antiquité<sup>50</sup>. Par son ampleur, cette œuvre est la première à

---

49. V. Kapp, Fumaroli 1999, p. 767-775.

50. Fumaroli 1980, p. 299-326. M. Fumaroli, « Le Corps éloquent : une somme d'*actio* et *pronuntiatio rhetorica* au XVII<sup>e</sup> siècle, les *Vacationes autumnales* du P. Louis de Cressolles », XVII<sup>e</sup> siècle 1981, p. 237-264. Voir aussi P. Laurens, « Entre la poursuite du débat sur le style et le couronnement de la théorie de l'*actio* : Vossius et le réaménagement de l'édifice rhétorique (1600-1625) », Fumaroli 1999, p. 499-516.

rivaliser avec Quintilien, qui avait conduit l'action oratoire à son plus haut degré de complexité, à une époque où l'on prisait le spectacle de l'éloquence<sup>51</sup>.

L'intérêt pour la rhétorique s'est doublé, ces dernières années, d'un essor des études sur le corps, que reflète le succès de *l'Histoire du corps*, dirigée par Georges Vigarello<sup>52</sup>. Cet ouvrage confronte plusieurs approches différentes du corps humain dans une perspective anthropologique. Nous pouvons caractériser la théorie de l'action oratoire comme un discours sur le corps en représentation, dans un contexte social déterminé. La rhétorique s'appuie sur les possibilités expressives du corps humain, pour en régir les manifestations en fonction du discours prononcé par l'orateur. S'il y a des signes à interpréter, c'est afin de produire un discours efficace, ce qui distingue l'action oratoire de la physiognomonie, qu'elle rejoint parfois. Certaines études ont privilégié la problématique des passions, liée au pouvoir expressif du corps, tandis que d'autres ont interrogé les enjeux de la « communication non verbale », c'est-à-dire la question du langage du corps<sup>53</sup>.

L'orateur-honnête homme du XVII<sup>e</sup> siècle doit, par la maîtrise de son attitude, incarner toutes les vertus de la juste mesure. Louis de Cressolles dépasse le cadre spécifique de l'action oratoire pour envisager systématiquement, pour chaque partie du corps (selon la logique propre à tout traité d'action oratoire depuis Quintilien), des situations qui relèvent du savoir-vivre et non de l'art oratoire proprement dit. Il rejoint ainsi l'esprit des traités de civilité. Ces derniers, produit typique de la Renaissance, sont eux-mêmes héritiers de la double tradition du *De oratore* et du *De officiis* de Cicéron. L'intérêt qu'ils portent à la maîtrise du corps en fait un prolongement de l'action oratoire, même si ce qui les distingue profondément est le contexte de parole, qui est celui de la vie en société et non celui d'une parole officielle et contrainte. Le traité italien de Giovanni Della Casa, *Galatée ou des manières (Il Galateo)*, était étudié dans les collèges jésuites français au début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>54</sup>. Cressolles intègre donc de nouveau à la rhétorique un genre qui en est issu. Marc Fumaroli voit dans ce traité le projet de réconcilier les deux noblesses en les unifiant dans un même code comportemental, en vertu d'une éducation commune.

---

51. S. Conte, *Action oratoire et écriture du corps de Quintilien à Louis de Cressolles*, thèse soutenue en 2000 à l'Université de Paris IV-Sorbonne et dirigée par P. Laurens. Voir aussi S. Conte, « Louis de Cressolles, le savoir au service de l'action oratoire », XVII<sup>e</sup> siècle 237 (4/2007), p. 653-667.

52. Vigarello 2005. Pour mesurer cet engouement, on pourra se reporter à la liste, établie par B. Andrieu, des thèses parues sur le corps depuis 1971, dans les disciplines les plus variées ([www.staps.uhp-nancy.fr/bernard/listetheses.htm](http://www.staps.uhp-nancy.fr/bernard/listetheses.htm)).

53. Courtine – Haroche 1988 ; Dubois – Winkin 1988 ; Kapp 1990 ; Tobin 1995 ; Desjardins 2000.

54. Della Casa 1991.

L'intérêt des jésuites pour la maîtrise du geste et de la voix se retrouve dans la pratique du théâtre dans les collèges<sup>55</sup>. Ignace de Loyola avait en effet pour projet de former des jeunes gens cultivés plutôt qu'érudits. Les jésuites accordaient dans leur enseignement une grande place à l'émulation. Selon un principe hérité de l'Antiquité, les élèves se livraient à la déclamation, qui consistait à rédiger des discours fictifs et à les réciter devant leurs camarades de classe ou parfois devant les parents. C'était un exercice complet, allant de la conception du discours à sa mise en œuvre. La cérémonie annuelle de distribution des prix intégrait une représentation dramatique de pièces rédigées le plus souvent par les professeurs, donnée par les élèves en présence de personnalités locales<sup>56</sup>. L'action oratoire constitue un lien de continuité au sein de cette tradition entre rhétorique et théâtre.

Des deux parties de l'action oratoire, la voix est la partie qui entretient le lien le plus intime avec le discours prononcé. Comme le montrent les travaux de Philippe-Joseph Salazar, le discours rhétorique sur la voix ne révèle qu'un mode d'approche de celle-ci, à côté des débats scientifiques ou d'une réflexion d'ordre spirituel<sup>57</sup>. Les volumineux traités jésuites jouent un rôle fondamental au début du siècle, et parmi eux Cressolles occupe une place à part. Ils élaborent une réflexion sur la prononciation comme instrument des passions. Cet aspect se trouve affecté par la publication des *Passions de l'âme* (1644) de Descartes. Dans la deuxième partie du siècle fleurissent des traités d'un nouveau genre, destinés aux adultes et non plus aux élèves des collèges, et rédigés en français. Traités pratiques, ils sont en correspondance plus étroite avec la société, et les nouveaux usages de la conversation dans les salons. Le contenu proprement rhétorique perd de son importance, au profit de réflexions concernant la lecture publique, pratique qui n'est pas sans rappeler l'époque impériale romaine. Cet usage est vivement contesté par La Mothe Le Vayer, intermédiaire entre les deux cultures, savante et mondaine. Le *Traité du récitatif dans la lecture, dans l'action publique, dans la déclamation, et dans le chant* (1707) de Grimarest, publié à l'aube du XVIII<sup>e</sup> siècle, permet de mesurer l'évolution de la discipline. L'enjeu est alors de maintenir une pratique orale, face à l'essor de l'imprimé. Ce traité prend aussi en considération la voix du chanteur, qui suscite de nombreux débats, ayant notamment pour objet les rapports entre le chant et la parole. À la fin du siècle s'affirme une « spécificité de la langue française », qui se traduit, du côté des grammairiens, par les règles de prononciation, fondées sur la « conscience de la qualité sonore et vocale de la langue française »<sup>58</sup>. Ces

---

55. Fumaroli 1995.

56. Voir *Ratio Studiorum* 1997.

57. Salazar 1995. Ph.-J. Salazar, « La voix au XVII<sup>e</sup> siècle », Fumaroli 1999, p. 788-821. Voir aussi Dandrey 1990.

58. Ph.-J. Salazar, Fumaroli 1999, p. 803

règles seront appliquées, pour ne pas dire cultivées, dans la conversation qui anime les salons.

La théorie de l'action oratoire trouve un prolongement fécond dans les arts du geste et de la voix propres au théâtre et à l'opéra<sup>59</sup>. Les liens entre l'orateur et l'acteur sont ambivalents dès l'Antiquité : l'orateur cherche auprès de l'acteur une technique garantie par la pratique, mais il le tient à distance, conscient du fait que leur statut social et leur rapport au langage les séparent. C'est pourquoi l'acteur est présent dans les traités de rhétorique à la fois comme modèle et repoussoir. En revanche, nous ne disposons pas de traités concernant l'acteur pour cette période. On observe pareille pénurie au XVII<sup>e</sup> siècle, les premières théories du jeu de l'acteur étant apparues au siècle suivant. Ce domaine de la recherche, très dynamique actuellement, tant pour l'art dramatique que pour l'art lyrique, s'accompagne d'un renouveau des pratiques de mise en scène au théâtre et à l'opéra. Julia Gros de Gasquet rend compte de cette richesse dans son article récent sur « Rhétorique, théâtralité et corps actorial »<sup>60</sup>. La confrontation entre la rhétorique et le jeu théâtral au XVII<sup>e</sup> siècle se fonde sur les analyses de Marc Fumaroli, qui désigne la chaire, le barreau et le théâtre comme les trois lieux de la parole éloquente. Nous venons de rappeler par ailleurs combien théâtre et rhétorique étaient liés dans la pédagogie jésuite. On peut leur associer le salon, susceptible, en tant que lieu de sociabilité, de donner lieu à une diction et une gestuelle influencées par la rhétorique, voie exploitée par Anne-Madeleine Goulet, dans la ligne des travaux d'Eugène Green. Ce dernier, convaincu de la continuité entre *actio* rhétorique et *actio* dramatique, a mis au point une théorie de la représentation gestuelle à partir des sources de l'action oratoire au XVII<sup>e</sup> siècle, à commencer par les *Vacationes autumnales*. Il a formé des acteurs à cette méthode et les spectacles fondés sur ce principe se répandent, l'exemple le plus connu étant sans doute aujourd'hui Benjamin Lazar. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette gestuelle codée est rejointe par une gestuelle plus spontanée, qui entraîne la polémique de la « sensibilité ».

Le prisme de l'action oratoire permet de mesurer la place qu'occupe la rhétorique non seulement dans l'univers intellectuel que l'on appelle la *res literaria*, mais aussi dans la société, puisqu'elle est présente dans des lieux différents où s'exprime une parole publique. Nous pouvons ajouter une dernière dimension, qui dépasse l'action oratoire proprement dite : les

---

59. Le numéro de la revue *XVII<sup>e</sup> siècle* intitulé *Rhétorique du geste et de la voix à l'âge classique*, constitue un travail pionnier sur cette question (*XVII<sup>e</sup> siècle* 1981).

60. *XVII<sup>e</sup> siècle* 2007, p. 501-519. D. Barnett propose une « Bibliographie sélective des sources des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles sur les techniques de l'art du geste dans l'art oratoire, dans la tragédie et dans la tragédie lyrique » (*XVII<sup>e</sup> siècle* 1981, p. 349-355). Signalons aussi Green 2001 ; Chaouche 2001<sup>1</sup> ; Chaouche 2001<sup>2</sup> ; Goulet 2004. Ajoutons la thèse de S. Nancez, *La voix féminine et le plaisir de l'écoute. Des rhétoriques à la tragédie en musique*, soutenue en 2007 à l'Université de Paris III-Sorbonne nouvelle et dirigée par H. Merlin-Kajman.

rappports entre la rhétorique et les arts visuels<sup>61</sup>. Pour nous en tenir à un aspect de la question, le geste éloquent nourrit la *muta eloquentia*, qu'analyse Marc Fumaroli à propos de l'œuvre de Nicolas Poussin. Songeons aussi, dans un autre ordre d'idée, au sens du spectacle et du *decorum* qui accompagnait les célébrations publiques de la monarchie, occasions de faire rivaliser la parole et l'image.

Après avoir été longtemps oubliée et négligée de la critique, la rhétorique a été remise en honneur au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. On a compris alors qu'il était essentiel, pour bien comprendre la littérature des siècles passés, de ressusciter la culture rhétorique qui l'avait vue s'épanouir. L'entreprise a été menée pour les différents âges de l'éloquence. Une meilleure connaissance de la rhétorique antique a ainsi profité aux études portant sur les époques postérieures, l'inverse étant également vrai. Les travaux que nous avons réunis dans la bibliographie, en suivant une démarche, rappelons-le, non pas exhaustive mais suggestive, prouvent la vitalité et la fécondité des différents courants de la recherche actuelle qui prennent en considération le fait rhétorique. Parmi ceux-ci, nous souhaitons signaler les recherches menées par Francis Goyet au sein de l'équipe RARE (Centre de Recherche Rhétorique et Ancien Régime)<sup>62</sup>. Le projet est de se familiariser avec la culture rhétorique dispensée à l'époque moderne, en s'appuyant à la fois sur l'analyse de pièces oratoires « courantes » ne figurant pas dans les histoires littéraires, et sur l'analyse de commentaires d'auteurs latins, destinés à l'enseignement. Il apparaît ainsi que malgré l'ouvrage accompli, il reste beaucoup à faire, ce dont nous nous réjouissons.

*Université de Reims Champagne-Ardenne*

### La rhétorique au XVII<sup>e</sup> siècle : bibliographie sélective<sup>63</sup>

#### 1) Etudes individuelles ou en collaboration

Bayley P. (1980), *French Pulpit Oratory (1598-1650)*, Cambridge University Press.

Beugnot B. (1994), *La mémoire du texte. Essais de poétique classique*, Paris, Champion.

Beugnot B. (1996<sup>1</sup>), *Les Muses classiques. Essai de bibliographie rhétorique et poétique*, Paris, Klincksieck.

Beugnot B. (1996<sup>2</sup>), *Le discours de la retraite au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF.

Blanco M. (1992), *Les rhétoriques de la pointe. Baltasar Gracián et le conceptisme en*

---

61. Junius 1996 ; Marin 1993 ; Marin 1994 ; Lichtenstein 1989 ; Bonfait 1994 ; Fumaroli 1994<sup>a</sup>. Voisine de ces questions est la démarche consistant à étudier les rapports entre peinture et poétique, entre image et discours, renversant en cela la perspective de *l'ut pictura poesis* : Lecerclé 1987 ; Hénin 2003 ; Lanini 2006.

62. Site internet : [www.u-grenoble3.fr/rare](http://www.u-grenoble3.fr/rare).

63. Nous nous sommes contentée des monographies et ouvrages collectifs (y compris les actes de colloque), en laissant de côté, sauf exception majeure, les articles isolés. Nous avons ajouté quelques éditions scientifiques.



- Europe, Paris, Champion.
- Bombart M. (2007), *Guez de Balzac et la querelle des Lettres. Écriture, polémique et critique dans la France du premier XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion.
- Bremond H. (2006), *Histoire littéraire du sentiment religieux en France (1916-1933)*, édition augmentée (F. Trémolières dir.), Grenoble, J. Millon.
- Bury E. (1996), *Littérature et politesse. L'invention de l'honnête homme (1580-1850)*, Paris, PUF.
- Cahné P.-A. (1980), *Un autre Descartes. Le philosophe et son langage*, Paris, Vrin.
- Carr Th. (1990), *Descartes and the Resilience of Rhetoric. Varieties of Cartesian Rhetorical Theories*, Southern Illinois University Press.
- Carrilho M. (1992), *Rhétoriques de la modernité*, Paris, PUF.
- Cazanave C. (2007), *Le Dialogue à l'âge classique. Étude de la littérature dialogique en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris.
- Chantalat Cl. (1992), *À la recherche du goût classique*, Paris, Klincksieck.
- Chaouche S. (2001<sup>1</sup>), *L'art du comédien. Déclamation et jeu scénique en France à l'âge classique*, Paris, Champion.
- Chaouche S. (2001<sup>2</sup>), *Sept traités sur le jeu du comédien et autres textes (1657-1750)*, Paris, Champion.
- Compère M. (1985), *Du collège au lycée (1500-1850). Généalogie de l'enseignement secondaire français*, Paris, Gallimard/Julliard.
- Courtine J.-J. et Haroche Cl. (1988), *Histoire du visage, Exprimer et taire ses émotions XVI<sup>e</sup> - début XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris.
- Dainville de F. (1978), *L'éducation des Jésuites (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Minuit.
- Davidson H. M. (1965), *Audience, words and art, studies in seventeenth century French rhetoric*, Columbus, Ohio State U. Press.
- Dekoninck R. (2005), *Ad imaginem. Statuts, fonctions et usages de l'image dans la littérature spirituelle jésuite du XVII<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz.
- De Nardis L. (1995), *Port-Royal e la retorica*, Naples, Bibliopolis.
- Denis D. (1997), *La Muse galante. Poétique de la conversation dans l'œuvre de Madeleine de Scudéry*, Paris, Champion.
- Descotes D. (1993), *L'argumentation chez Pascal*, Paris, PUF.
- Desjardins L. (2000), *Le corps parlant. Savoirs et représentation des passions au XVII<sup>e</sup> siècle*, Laval (Québec), Presses de l'Université Laval.
- Ferreyrolles G. (1995), *Les reines du monde : l'imagination et la coutume chez Pascal*, Paris, Champion.
- Ferreyrolles G. (2006), « Rhétorique et christianisme au XVII<sup>e</sup> siècle : généalogie d'une problématique », Conférence du 26 avril 2006 à l'Université du Luxembourg (source : site de l'Université du Luxembourg).
- Florescu V. (1982), *La rhétorique et la néo-rhétorique. Genèse, évolution, perspectives*, trad. par M. Munteanu, Bucarest, Editura Academiei / Paris, Les Belles Lettres.
- Forestier G. et Bury E. (2007), *XVII<sup>e</sup> siècle*, J.-Y. Tadié (dir.), *La littérature française : dynamique & histoire I*, Paris, Gallimard, , p. 457-691.

- France P. (1972), *Rhetoric and truth in France, from Descartes to Diderot*, Oxford, Clarendon Press.
- Fumaroli M. (1994), [1980], *L'Age de l'éloquence : rhétorique et « res literaria », de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Genève, Droz – Paris, Champion, (Rééd. : Albin Michel).
- Fumaroli M. (1990), *Héros et orateurs. Rhétorique et dramaturgie cornéliennes*, Genève, Droz.
- Fumaroli M. (1992), *Le genre des genres littéraires français : la conversation*, The Zaharoff Lecture for 1990-1, Oxford, Clarendon Press.
- Fumaroli M. (1994a), *L'école du silence. Le sentiment des images au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion.
- Fumaroli M. (1994b), *Trois institutions littéraires*, Paris, Gallimard.
- Fumaroli M. (1995), « Les jésuites et la pédagogie de la parole », in M. Chiabo e F. Doglio (ed.), *I Gesuiti e i primordi del teatro barocco in Europa*, Viterbe, 1995, p. 39-56.
- Gibert B. (1719), *Jugemens des savans sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique*, Paris, Pierre-Alexandre Martin.
- Goulet A.-M. (2004), *Poésie, musique et sociabilité au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion.
- Goyet F. (1996), *Le sublime du « lieu commun ». L'invention rhétorique dans l'Antiquité et à la Renaissance*, Paris, Champion.
- Green E. (2001), *La parole baroque*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Green L. D. et J. J. Murphy (2006), *Renaissance Rhetoric, Short-Title Catalogue 1460-1700*, Aldershot, Ashgate.
- Gros de Gasquet J. (2006), *En disant l'alexandrin. L'acteur tragique et son art, XVII<sup>e</sup> siècle-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion.
- Hache S. (2000), *La langue du ciel. Le sublime en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion.
- Hallyn F. (1987), *La structure poétique du monde. Copernic, Kepler*, Paris, Seuil.
- Hénin E. (2003), Hénin, *Ut pictura theatrum : théâtre et peinture de la Renaissance italienne au classicisme français*, Genève, Droz.
- Hennequin J. (1977), *Henri IV dans ses oraisons funèbres ou la naissance d'une légende*, Paris, Klincksieck.
- Jehasse J. (1977), *Guez de Balzac et le génie romain, 1597-1654*, Saint-Etienne, Publications de l'Université.
- Kapp V. (2001), art. « Rhétorique et poétique » (1994), in R. Zuber et M. Fumaroli (edd.), *Dictionnaire de la littérature française du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 2001.
- Kibédi-Varga A. (1970), *Rhétorique et Littérature. Études de structures classiques*, Didier, 1970.
- Laneyrie-Dagen N. (1997), *L'invention du corps, La représentation de l'homme du Moyen Age à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris.
- Lanini K. (2006), *Dire la vanité à l'âge classique. Paradoxes d'un discours*, Paris, Champion.

- Laurens P. (1989), *L'abeille dans l'ambre. Célébration de l'épigramme, de l'époque alexandrine à la fin de la Renaissance*, Paris, Les Belles Lettres.
- Lecerclé F. (1987), *La chimère de Zeuxis. Portrait poétique et portrait peint en France et en Italie à la Renaissance*, Tübingen, Gunter Narr.
- Lichtenstein J. (1989), *La couleur éloquente. Rhétorique et peinture à l'âge classique*, Paris, Flammarion.
- Marin L. (1993), *Des pouvoirs de l'image. Gloses*, Paris, Seuil.
- Marin L. (1994), *De la représentation*, recueil établi par D. Arasse et al., Paris, Gallimard/Seuil.
- Michel A. (1994), *La parole et la beauté. Rhétorique et esthétique dans la tradition occidentale* (1982), Paris, Albin Michel.
- Moss A. (2002), *Les Recueils de lieux communs. Apprendre à penser à la Renaissance*, Genève, Droz.
- Mouchel Ch. (1990), *Cicéron et Sénèque dans la rhétorique de la Renaissance*, Marburg, Hitzeroth.
- Noille-Clauzade Ch. (2004), *L'Éloquence du Sage. Platonisme et rhétorique dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion.
- O'Malley J. W. (1993), *Religious Culture in the Sixteenth Century, Preaching, Rhetoric, Spirituality, and Reform*.
- Reguig-Naya D. (2007), *Le Corps des idées. Pensées et poétiques du langage dans l'augustinisme de Port-Royal*, Paris, Champion.
- Salazar Ph.-J. (1995), *Le culte de la voix au XVII<sup>e</sup> siècle. Formes esthétiques de la parole à l'âge de l'imprimé*, Paris, Champion.
- Snyders G. (1965), *La pédagogie en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, PUF.
- Spica A.-E. (1996), *Symbolique humaniste et emblématique. L'évolution et les genres (1580-1700)*, Paris, Champion.
- Starobinski J. (1986), « La chaire, la tribune, le barreau », in P. Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, II La Nation, t. 3, p. 425-485.
- Strosetzki Ch. (1984), *Rhétorique de la conversation, sa dimension littéraire et linguistique dans la société française du XVII<sup>e</sup> siècle*, trad. S. Seubert, Paris-Tübingen-Seattle, Biblio 17, PSCL.
- Vuilleumier-Laurens F. (2000), *La Raison des figures symboliques à la Renaissance et à l'âge classique. Fondements philosophiques, théologiques et rhétoriques de l'image*, Genève, Droz.
- Wiel V. (2004), *Écriture et philosophie chez Malebranche*, Paris, Champion.
- Yates F. A. (1987), *L'art de la mémoire (The art of memory, 1966)*, trad. D. Arasse (1975), Paris, Gallimard.
- Zoberman P. (1998), *Les cérémonies de la parole. L'éloquence d'apparat en France dans le dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion.
- Zuber R. (1995), *Les « belles infidèles » et la formation du goût classique* (1968), Paris, Albin Michel.
- Zuber R. (1997), *Les émerveillements de la raison. Classicismes littéraires du XVII<sup>e</sup> siècle français*, Paris, Klincksieck.

**2) Ouvrages collectifs**

- Beugnot B. (ed.) (1998), *Fortunes de Guez de Balzac. Actes du colloque de Balzac (1997), Littératures classiques*, 33.
- Bonfait O. (ed.) (1994), *Peinture et rhétorique. Actes du colloque de l'Académie de France à Rome*, Paris, Réunion des Musées Nationaux.
- Bray B. et Strosetzki Ch. (edd.) (1995), *Art de la lettre. Art de la conversation à l'époque classique en France*, Paris, Klincksieck.
- Caron Ph. (ed.) (2004), *Les Remarqueurs sur la langue française du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours*, La Licorne 70.
- Compère M.-M. et Chervel A. (1997), (edd.), *Les humanités classiques, Histoire de l'éducation*, 74.
- Dandrey P. (ed.) (1990), *La voix au XVII<sup>e</sup> siècle, Littératures classiques*, 12.
- Denis D. et Spica A.-E. (edd.) (2004), *Les langages au XVII<sup>e</sup> siècle, Littératures classiques*, 50.
- Dubois Ph. et Winkin Y. (dir.) (1988), *Rhétoriques du corps*, Bruxelles.
- Fumaroli M. (ed.) (1977), *Critique et création littéraires en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, CNRS.
- Fumaroli M. (dir.) (1999), *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne (1450-1950)*, Paris, PUF.
- Fumaroli et alii (1996), M. Fumaroli, Ph.-J. Salazar, E. Bury (edd.), *Le loisir lettré à l'âge classique*, Genève, Droz.
- Guellouz S. (ed.) (1990), *La traduction au XVII<sup>e</sup> siècle, Littératures classiques* 13.
- Guilhaumou J. (ed.) (1981), *La rhétorique du discours, objet d'histoire (XVII-XX<sup>e</sup> siècle), Bulletin du Centre d'analyse du discours (Université de Lille III)*, 5.
- Kapp V. (ed.) (1990), *Die Sprache der Zeichen und Bilder. Rhetorik und non verbale Kommunikation in der frühen Neuzeit*, Marburg, Hitzeroth.
- Kapp V. (ed.) (1993), *Les lieux de mémoire et la fabrique de l'œuvre*, Tübingen, Gunter Narr.
- Kapp V. (ed.) (1997), *Le lieu commun, C.A.I.E.F.*, 49.
- Lafond J. (ed.) (1984), *Les formes brèves de la prose et le discours discontinu (XVI-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Vrin.
- Lafond A. et J. Stegman (edd.) (1981), *L'automne de la Renaissance, 1580-1630. Colloque international d'études humanistes, Tours 1979*, Paris, Vrin, 1981.
- Langue française (1988), *Rhétorique et littérature, Langue française*, 42.
- Mortgat E. et Méchoulan E. (edd.) (1992), *Ecrire au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses Pocket, 1992.
- Nativel C. (ed.) (1997), *Centuriae latinae. Cent une figures humanistes, de la Renaissance aux Lumières, offertes à Jacques Chomarat*, Genève, Droz.
- Nativel C. (ed.) (2006), *Centuriae latinae II. Cent une figures humanistes, de la Renaissance aux Lumières*, Genève, Droz.
- Pernot L. (ed.) (1993), *Rhétoriques de la conversation, de l'Antiquité à l'époque moderne, Rhetorica*, 11.

- Pernot L. (ed.) (2002), *Actualité de la rhétorique*, Paris, Klincksieck.
- RHLF (1986), *Le sublime*, *Revue d'histoire littéraire de la France*, (1/1986).
- Tobin R.W. (ed.) (1995), *Le corps au XVII<sup>e</sup> siècle*, Tübingen, Günter Narr.
- Vigarelo G. (dir.) (2005), *Histoire du corps. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil.
- Wentzlaff-Eggebert Ch. (ed.) (1991), *Le langage littéraire au XVII<sup>e</sup> siècle. De la rhétorique à la littérature*, Tübingen, Narr.
- XVII<sup>e</sup> SIECLE (1968), *Points de vue sur la rhétorique, XVII<sup>e</sup> siècle*, 80-81.
- XVII<sup>e</sup> SIECLE (1981), *Rhétorique du geste et de la voix à l'âge classique, XVII<sup>e</sup> siècle*, 132 (3/1981).
- XVII<sup>e</sup> SIECLE 1986 : *Stylistique du XVII<sup>e</sup> siècle, XVII<sup>e</sup> siècle*, 152 (3/1986).
- XVII<sup>e</sup> SIECLE 1995 : *Poétique et rhétorique, XVII<sup>e</sup> siècle*, 188 (3/1995).
- XVII<sup>e</sup> SIECLE 2007 : *Trente ans de recherches rhétoriques, XVII<sup>e</sup> siècle*, 236 (3/2007).

### 3) Editions scientifiques de sources anciennes

- Arnauld, A. et Lancelot Cl. (1969), *Grammaire générale et raisonnée*, Paris, Republication Paulet.
- Arnauld A. et Lancelot Cl. (1970), *La Logique ou l'Art de penser*, L. Marin (intr.), Paris, Champs-Flammarion.
- Arnauld A. et Lancelot Cl. (1993), *La Logique ou l'Art de penser*, P. Clair, F. Girbal (edd.), Paris, Vrin.
- Guez de Balzac J.-L. (1995), *Œuvres diverses*, R. Zuber (ed.), Paris, Champion.
- Bouhours D. (1988), *La Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit (1687)*, S. Guellouz (intr. et notes), Toulouse.
- Bouhours D. (2003), *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène (1671)*, B. Beugnot, G. Declercq (edd.), Paris, Champion.
- Gracián B. (1983), *La pointe ou l'art du génie*, M. Gendreau-Massaloux, P. Laurens (trad., intr. et notes), Lausanne, L'Âge d'Homme.
- Junius F. (1996), *De Pictura veterum libri III*, C. Nativel (ed., trad., com. du livre I), Genève, Droz.
- Longin (1995), *Traité du sublime*. Traduction de N. Boileau (trad.), F. Goyet (intr. et notes), Paris, Livre de Poche.
- Della Casa G. (1991), *Galatée ou des manières*. Présenté et traduit de l'italien d'après la version de Jean de Tournes (1598), par A. Pons (1988), Paris, Livre de Poche.
- Lamy B. (1998<sup>1</sup>), *La rhétorique ou l'art de parler*, B. Timmermans (ed.), Paris, PUF.
- Lamy B. (1998<sup>2</sup>), *La rhétorique ou l'art de parler*, Ch. Noille-Clauzade (ed.), Paris, Champion.
- Panegyriques (1991), *Les Panegyriques du Roi prononcés dans l'Académie française*, P. Zoberman (ed.), Paris, Presses de la Sorbonne.
- Ratio Studiorum* (1997), L. Albrieux, D. Pralon-Julia (trad.), M.-M. Compère (com. et notes), Paris, Belin.
- Tesauro E. (1992), *L'idée de la parfaite devise*, F. Vuilleumier, P. Laurens (intr., trad. et notes), Paris, Les Belles Lettres.